RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

**Appel à projet ARS n°2024-15-EMSP**
**Création d'une équipe mobile santé précarité (EMSP) intervenant auprès de personnes confrontées à des difficultés spécifiques dans le département du Cantal**

**----------**

**AVIS DE LA COMMISSION**
**Commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social du 27 septembre 2024 placée auprès de la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes**

Cinq projets ont été reçus au siège de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes en réponse à l'appel à projet ARS n°2024-15-EMSP relatif à la création d'une équipe mobile santé précarité (EMSP) intervenant auprès de personnes confrontées à des difficultés spécifiques dans le département du Cantal.

Les projets ont été instruits et soumis à la commission d'information et de sélection.

Le classement est le suivant :

1- Association "ANEF CANTAL"
2- Association "ACSL'AAH"
3- Association "CHEMINS D'ESPERANCE"
4- Ex aequo : association "AURORE" et association "VILTAÏS".

Conformément à l'article R313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, l'avis de la commission de sélection est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il est également mis en ligne sur le site internet de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 27 septembre 2024

Pour la directrice générale et par délégation,
Le directeur de la santé publique,
Président de la commission
Signé, Aymeric BOGEY



Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-ara-dpd@ars.sante.fr).